



Amende douanière pour trafic de cigarettes avec la belgique

Par **geox**, le **06/08/2010 à 13:28**

Bonjour,rrnrnJe ne permet de venir sur ce forum suite à un gros soucis. Voilà maintenant 3 ans (âgé de 22 ans) je me suis fait attraper par les douanes belges (Menin) avec un cartons de 50 cartouches de fausses cartouches de cigarettes. Ce jour là, il m'ont demandé ce que j'avais sur moi (1000€ en liquide). Étant français, je me suis dit que je n'aurais rien suite à cette procédure. Cependant entre temps, j'ai reçu 2 courrier en Flamand (Accusé réception), ne comprenant pas le flamand j'ai décidé de faire le mort(il ne semble que c'était les rapports de jugement). Le plus inquiétant c'est que hier, j'ai reçu un troisième courrier toujours en flamand (que j'ai fait traduire cette fois ci)(Accusé réception) qui demande le paiement de 7724 € avant le 15 aout au douanes belges, si ce délais est passé des huissiers viendront. rnrnN'ayant pas cette somme, je me demande comment faire ?! C'est pourquoi je viens vers vous, pour voir quels sont les recours possible. De plus pensez vous qu'une relation entre la Belgique et la France est possible ? Je suis perdu est ne sais vraiment pas quoi faire, pourriez vous me conseiller svp !rnrnMerci à tous